



Pb de parking en copropriete

Par **THALIE4863**, le **21/09/2010** à **17:32**

Bonjour, j'ai acheté une villa dans une copropriété horizontale. Mon acte d'achat stipule qu'il y a une place de parking attenante à la villa. Lorsque j'avais visité on m'avait désigné un emplacement devant le mur de mon patio. Malheureusement, ce n'est pas le cas et depuis je cherche mon emplacement et ai fait demande auprès du Syndic de copro qui ne m'a jamais répondu. De mémoire d'autres copropriétaires m'ont signalé que le propriétaire précédent avait clos son parking à la faveur du patio, et m'ont indiqué un emplacement "visiteur" à occuper. C'est donc une situation qui a convenu à tous pendant une période, mais qui depuis quelques temps ne fonctionne plus. Suite à ma demande d'achat d'une place de parking pour régulariser ma situation un tollé s'est formé et je ne suis pas sure de pouvoir y accéder. Question: puis-je entamer un quelconque recours contre la copropriété qui a accepté et laissé faire ces travaux sans penser aux conséquences, afin d'obtenir, soit la possibilité d'achat à prix raisonnable, soit l'affectation ou l'obtention d'un parking à titre gratuit en réparation de mon préjudice. rnMerci pour votre réponse rnCordialement

Par **amajuris**, le **22/09/2010** à **22:38**

bjr,rnsi l'acte de vente mentionne un lot de parking partie commune à usage privatif, je pense qu'effectivement le copropriétaire précédent l'a transformé en patio avec normalement l'accord de l'a.g. de la copropriété.rnvous avez perdu un parking et gagné un patio si j'ai bien compris.rnsi l'accord de l'a.g. est existant vos possibilités de recours me semblent minces. rncdt